

Les limitations physiques chez la population sans domicile en région parisienne

Les enquêtes en population générale sur le handicap et l'état de santé des Français, tout comme les enquêtes auprès des personnes sans domicile, ne permettent pas de documenter finement les situations de handicap ou de perte d'autonomie de cette population. Or, pour proposer des solutions d'hébergement et des accompagnements plus adaptés à leurs besoins, il est nécessaire de mieux connaître leurs limitations fonctionnelles et les restrictions d'activité qui en découlent.

L'objectif de cette recherche était de mieux connaître l'importance des limitations physiques ressenties par les personnes sans-domicile de plus de 18 ans selon leurs caractéristiques socio-démographiques et d'identifier les facteurs associés susceptibles de majorer ou d'atténuer les situations de handicap qui en découlent. Il s'agissait également de comparer les résultats obtenus avec ceux observés en population générale.

Les autrices ont exploité les données de l'enquête HYTPEAC (Hygiène de la tête aux pieds : ectoparasitoses et affections cutanées) menée en 2011 par le Samusocial de Paris auprès de 1 008 personnes adultes francophones non accompagnées d'enfants, dormant dans l'espace public parisien ou dans des centres d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou de réinsertion franciliens. C'est à ce jour l'enquête la plus complète, même si le recueil d'informations est restreint (nature et retentissement fonctionnel des limitations physiques). Les autrices ont décrit la population étudiée. 71 % des répondants sont des hommes. 73 % ont entre 30 et 59 ans, et 10 % ont entre 60 et 69 ans. 55 % ont un niveau d'étude inférieur au brevet. 52 % perçoivent des prestations sociales (9,4 % perçoivent l'allocation aux adultes handicapés – AAH), 13 % n'ont aucune couverture maladie. 45 % ont une maladie chronique. Par ailleurs, 32 % déclarent un problème physique durable depuis au moins six mois les limitant dans les activités de la vie quotidienne (dont 38 % de femmes alors qu'elles ne représentent que 29 % des répondants) ; parmi eux, 6 % sont limités pour manger, 23 % pour réaliser leur toilette, 29 % pour s'habiller, 41 % pour se lever ou se coucher, 61 % pour monter ou descendre un escalier et 66 % pour se déplacer (notamment, 14 % déclarent utiliser une canne, des béquilles ou un fauteuil pour se déplacer). Se pose alors la question de l'accès à l'aide humaine pour réaliser les gestes essentiels de la vie quotidienne.

Les autrices ont distingué trois profils de répondants selon les limitations et les restrictions déclarées. 89 % des répondants regroupés au sein du profil 2 déclarent être limités pour se lever ou se coucher (contre 7 % et 70 % pour les profils 1 et 3), 93 %, pour s'asseoir ou se lever (contre 8 % et 58 % pour les profils 1 et 3) et 95 %, pour les déplacements (contre 54 % et 66 % pour les profils 1 et 3). Par ailleurs, 9,1 % déclarent percevoir une pension d'invalidité, et 8,7 % l'AAH (contre respectivement 1,5 % et 18 % pour le profil 1 et 6,8 % et 18 % pour le profil 3). Toutes choses égales par ailleurs, les personnes âgées de 50 ans et plus nées à l'étranger, ne percevant pas de prestations sociales, ayant un niveau d'études supérieur au brevet et/ou ayant un travail ont plus de chances d'appartenir à ce groupe.

La comparaison des résultats obtenus dans l'enquête HYTPEAC avec ceux de l'enquête en population générale Handicap-Santé de 2008 révèle notamment que les personnes sans domicile se retrouvent dans des situations de handicap plus précocement que la population générale vivant à domicile : la proportion de personnes se sentant fortement limitées est quatre à cinq fois plus élevée chez les 18-49 ans, et deux à trois fois plus élevée chez les 50-85 ans.

Pour plus d'information sur ce projet

- [Le rapport de recherche est consultable sur le site de la CNSA](#)

À propos de l'Observatoire du Samusocial

L'[Observatoire du Samusocial de Paris](#) a pour mission d'identifier et d'analyser les difficultés auxquelles sont confrontées des personnes en grande précarité. À ce titre, il conduit des travaux de recherche ou des études ponctuelles auprès de personnes sans domicile présentes en Île-de-France. Son ambition est de produire des résultats et des recommandations au bénéfice de l'ensemble de la population sans logement personnel en France. Les études menées visent non seulement à contribuer au développement des connaissances sur cette population, mais aussi à participer à l'amélioration de la prise en charge des personnes (sanitaire, sociale...) et à contribuer à l'adaptation et à l'évaluation des politiques publiques de lutte contre l'exclusion.

Contacts

Amandine Arnaud
Épidémiologiste
Observatoire du Samusocial de Paris
Contact : a.arnaud@samusocial-75.fr

Référence du projet n° 245
Programme « Handicap et perte d'autonomie », appel à projets « Blanc » (2016) – Institut de recherche en santé publique (IReSP)
Titre : *Handicap et perte d'autonomie chez les personnes sans domicile : Exploitation secondaire des données de l'enquête HYTPEAC* (F. Riou)